

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

PIÈCES D'AUTOMOBILES—LES ENTRAVES À L'EXPORTATION ET L'APPLICATION RIGOUREUSE DES RÈGLEMENTS DE DOUANE AMÉRICAINS

[Traduction]

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme le ministre a nié l'exactitude d'un avis que j'ai exprimé il y a quelques semaines quant à l'application rigoureuse des règlements par les fonctionnaires des douanes des États-Unis, entravant ainsi l'exportation aux États-Unis des pièces d'automobiles du Canada, et comme le vice-président exécutif de l'Association canadienne des fabricants de pièces d'automobiles, M. Wood, déclarait en outre, hier, à Windsor: «L'application de ces méthodes gêne l'achat de pièces d'automobiles fabriquées au Canada», le ministre pourrait-il faire quelques remarques à ce sujet? Les fonctionnaires américains entravent-ils l'exportation aux États-Unis de pièces d'automobiles fabriquées au Canada, par le trop grand zèle qu'ils apportent à l'application des règlements tarifaires en vigueur dans ce pays?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je ne rétracte rien de ce que j'ai dit alors. Nous avons mené une autre enquête à ce sujet et elle est venue confirmer de nouveau ce que j'avais dit alors à la Chambre. Je vais demander à M. Wood ce qu'il veut dire et j'en informerai l'honorable représentant.

M. Broadbent: Le ministre voudrait-il aussi entretenir M. Wood d'une autre question, car il prétend que les maisons mères américaines des filiales canadiennes qui fabriquent des pièces d'automobiles exercent apparemment des pressions sur les filiales canadiennes pour les empêcher d'accéder aux marchés d'exportation de cette industrie?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, j'aime bien l'adverbe apparemment. L'honorable représentant se montre désormais plus prudent dans ses questions. Nous avons cherché à savoir si des pressions étaient de fait exercées sur elles, et il a été établi que cette assertion n'était pas fondée. En ce qui concerne l'industrie des pièces détachées, j'apprends de sources bien informées que la situation, dans l'ensemble, est très favorable actuellement; c'est-à-dire qu'elle l'est autant que l'an dernier mais pas autant que l'an prochain, si les prévisions sur la vente d'automobiles se réalisent.

* * *

• (1440)

LE RÉGIME DE REVENU FAMILIAL GARANTI

LES ALLOCATIONS FAMILIALES—L'ENTENTE ENTRE OTTAWA ET QUÉBEC—L'EXERCICE DU POUVOIR LÉGISLATIF PAR LES PROVINCES

[Français]

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Dernièrement, le premier ministre du Québec annonçait que son gouvernement et celui d'Ottawa étaient prêts à signer une entente relativement aux allocations familiales. Je voudrais savoir si, dans cette entente, le gouvernement

[L'hon. M. Pelletier.]

fédéral a reconnu au Québec sa primauté législative en matière d'allocations familiales.

[Traduction]

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, l'entente ne traitait pas de la question de primauté ou autre du genre, mais elle a contribué pour beaucoup à permettre de satisfaire aux priorités réclamées par le Québec dans le domaine des allocations familiales, surtout dans le cadre de la loi fédérale. J'espère que l'accord sera conclu bientôt.

[Français]

L'hon. M. Asselin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre peut-il dire à la Chambre si d'autres provinces que le Québec veulent se prévaloir de ce privilège qui sera accordé au Québec, en ce qui a trait aux allocations familiales?

[Traduction]

L'hon. M. Munro: Non, monsieur l'Orateur. Aucune autre province n'a manifesté l'intention de profiter du droit d'option. Quelques-unes l'examinent actuellement, mais elles n'ont pas encore pris de décision.

* * *

L'INDUSTRIE

LA DOMINION AVIATION—LA DEMANDE DE SUBVENTION

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Il s'agit de sa réponse à la question posée le 16 mars, comme en fait foi la page 883 du Hansard, par le député de Peace River, au sujet d'une demande de subvention de la part de la Dominion Aviation. Puisque cette compagnie a présenté de nouveau sa requête sur la demande du gouvernement, le ministre peut-il nous donner la raison de ce nouveau retard de six semaines apporté à prendre une décision?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je regrette, je n'en sais rien, mais je vais me renseigner et donner réponse à la question.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LE CAS DES FONCTIONNAIRES DÉSIREUX DE PARTICIPER À LA VIE POLITIQUE

M. John M. Reid (Kenora-Rainy River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Étant donné le premier rapport du comité de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts concernant Anne Booth et la Commission de la Fonction publique, le premier ministre suppléant dirait-il quelles mesures le gouvernement prend, de concert avec la Commission ou le Conseil du Trésor à la suite de ce rapport, en vue de donner des lignes directrices aux fonctionnaires qui voudront participer à la vie politique, afin qu'ils sachent s'ils en auront l'autorisation?